Acte judiciaire Online
Instructions pour l’installation et la mise en service

Juin 2026

Sommaire

1	**Introduction**	**3**
1.1	À qui s'adressent ces instructions?	3
1.2	De quoi traitent ces instructions?	3
1.3	Validité	3
1.4	Contact	3
1.5	Liens complémentaires	3
1.6	Abréviations et termes utilisés	3
2	**Acte judiciaire Online**	**4**
2.1	Inscription à la prestation Acte judiciaire Online	4
2.2	Activation	4
2.3	Phase de test	4
2.3.1	Présentation de l'envoi	5
2.4	Simulation de l'expédition de l'envoi	5
2.4.1	Création de l'envoi	5
2.4.2	Protocole de traitement	5
2.4.3	Réception du bulletin de livraison online	5
2.5	Réception des événements de traitement et de l'accusé de réception	5
2.5.1	Réception des événements de traitement	5
2.5.2	Réception et traitement de l'accusé de réception	6
2.5.3	Accusés de réception au format PDF/A pour vos archives	6
2.6	Réception des événements de traitement et des accusés de réception	7
2.6.1	Inscription à l'interface API Suivi des envois	7
2.7	Mise en service productive	7
2.8	Gestion des erreurs et des pannes	7
2.9	Recherches et réactions	7
2.10	Aperçu du processus Acte judiciaire Online	8

1 Introduction

1.1 À qui s'adressent ces instructions?

L'envoi d'actes judiciaires est exclusivement proposé aux autorités judiciaires.

1.2 De quoi traitent ces instructions?

Avec la prestation Acte judiciaire Online, vous simplifiez l'envoi de documents judiciaires (citations, amendes, décisions de justice, notifications et jugements). L'échange d'informations sans rupture de média avec la Poste augmente l'efficacité du processus de traitement et accroît la sécurité. Les présentes instructions vous aident à installer, à tester et à mettre en service cette solution.

1.3 Validité

Les présentes instructions sont valables à partir de juin 2026. Elles remplacent toutes les versions antérieures.

Tous les passages dont le contenu a été modifié sont signalés par un trait dans la marge.

1.4 Contact

Service à la clientèle / Recherches
Services logistiques
Support produits
Wankdorfallee 4
3030 Berne
Téléphone: 0848 000 025
E-mail: support-produits-pm@poste.ch

DataTransfer
Team Digital Integration
E-mail: digitalintegration@post.ch

Présentation des envois / Bon à tirer
Poste CH SA
Services logistiques, Operations
CCC Härkingen
Gut zum Druck
Lischmatt 40
4621 Härkingen
www.poste.ch/bon-a-tirer
gzd.mitte.ls@poste.ch

1.5 Liens complémentaires

Acte judiciaire
www.poste.ch/actes-judiciaires

Aperçu de tous les services en ligne de la Poste
www.poste.ch/services-en-ligne

Digital Commerce API
www.poste.ch/digital-commerce/api

Options d'affranchissement
www.poste.ch/envoi-de-lettres-easy
Affranchir des lettres | à titre professionnel

DataTransfer
www.poste.ch/datatransfer
Manuel DataTransfer
Assistance technique DataTransfer
DataTransfer: Annexe 1
DataTransfer: Annexe 3 Rapports

Justificatif de remplacement DataTransfer
Processus de substitution en cas de défaillance concernant le bulletin de livraison DataTransfer pour les lettres avec code à barres
Justificatif de remplacement: bulletin de livraison DataTransfer pour lettres avec code à barres

Prestations
Codes à barres et codes Datamatrix pour les envois de la poste aux lettres
www.poste.ch/manuel-codeabarres-lettres

Présentation des envois
www.poste.ch/presentationlettre

Service en ligne «Recherche de numéro postal d'acheminement»
www.poste.ch/zipsearch

1.6 Abréviations et termes utilisés

Abréviation	Terme
AJ	Acte judiciaire
BDD	Bordereau de dépôt
BMB	Terme générique pour les lettres avec code à barres
DT ou DataTransfer	Nom de la prestation pour la transmission électronique des données à Poste CH SA
Envoi de lettres easy	Mode de facturation pour BMB (facturation automatique)
EPLJD	Lettre avec accusé de réception
IFS	Système d'affranchissement intelligent
sedex	secure data exchange (payant) Plateforme d'échange de données de l'OFS
SFTP	Secure File Transfer Protocol (gratuit) Échange de données via DataTransfer

2 Acte judiciaire Online

L'échange de données se fait exclusivement par voie numérique et via la plateforme DataTransfer (SFTP).

Avantages de la prestation Acte judiciaire Online:
– Dépôt d'envoi simplifié
– Affichage anticipé du statut de distribution
– Déclenchement direct de retraits et de recherches dans l'application
– Liaison avec les propres informations
– Obtention simple de l'accusé de réception
– Traitement efficace des retours
– Utilisable pour tous les envois avec code à barres (lettres et colis)

2.1 Inscription à la prestation Acte judiciaire Online

Pour la prestation Acte judiciaire Online, l'échange des données entre votre logiciel judiciaire et la Poste s'effectue via l'interface électronique DataTransfer. Votre conseillère ou votre conseiller à la clientèle procède à l'inscription.

Dépôt des envois
À partir du 1.1.2027, les envois ne pourront plus être déposés qu'avec Envoi de lettres easy. Avec Envoi de lettres easy, le processus d'affranchissement et de déclaration peut être effectué par voie électronique et vous recevez chaque mois un décompte des frais de port.

La livraison des envois s'effectue toujours avec le bulletin de livraison 22, créé automatiquement dans AJ Online.

Via DataTransfer, vous nous transmettez simplement vos données d'envoi au format XML et recevez en même temps des rapports en vrac (voir DataTransfer – Annexe 3).

Pour un suivi en temps réel, vous pouvez en outre consulter vos données d'envoi via l'API Track & Consignment.

2.2 Activation

Après l'inscription par votre conseiller à la clientèle, vous recevrez vos données d'accès par e-mail.

2.3 Phase de test

Dès la réception de toutes les informations nécessaires concernant votre compte d'essai, vous pouvez démarrer la phase de test. Nous vous accompagnons tout au long du processus.

Déroulement de la phase de test

N°	Étapes du processus
3.1	**Présentation de l'envoi Acte judiciaire Online**
3.1.1	Homologation de vos envois
3.2	**Simulation de l'expédition de l'envoi**
3.2.1	Création de l'envoi
3.2.2	Réception du bulletin de livraison online
3.2.3	Protocole de traitement
3.3	**Réception et traitement des événements de traitement et de l'accusé de réception**
3.3.1	Réception et traitement des événements de traitement
3.3.2	Réception et traitement de l'accusé de réception
3.4	**Réception des événements de traitement et de l'accusé de réception**
3.4.1	Inscription à l'interface API Suivi des envois

2.3.1 Présentation de l'envoi

Les directives générales de la Poste s'appliquent en matière de présentation des envois. L'identification des envois s'effectue par un code à barres spécial pour les actes judiciaires. L'interface API Code à barres est à votre disposition pour la création gratuite de codes à barres. La plupart des solutions de logiciels judiciaires ont également intégré le code à barres et le génèrent comme un élément du document. Vous trouverez les spécifications détaillées des codes à barres dans le manuel «Codes à barres et codes Datamatrix pour envois de la poste aux lettres».

Exemple d'enveloppe à fenêtre

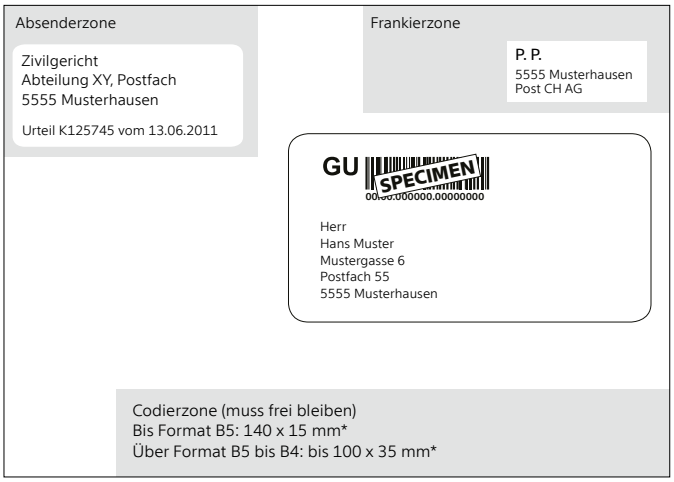

* Les dimensions indiquées doivent également être respectées lorsque l'enveloppe est pleine.

Validation de l'envoi
Afin d'éviter toute erreur de traitement, nous vérifions la présentation de l'envoi ainsi que la préparation et le placement corrects des codes à barres. Pour la validation (homologation), veuillez envoyer cinq exemplaires de chaque catégorie d'envoi ou de chaque format d'enveloppe. Vous trouverez l'adresse au chapitre 1.4 «Contact».

2.4 Simulation de l'expédition de l'envoi

Une fois l'homologation effectuée, nous simulons avec vous l'intégralité du processus d'envoi. Pour le déroulement du test, vous avez besoin d'envois tests et du bulletin de livraison 22.

Veuillez informer votre conseiller à la clientèle avant le premier test.

2.4.1 Création de l'envoi

Pour une simulation au plus proche de la réalité, veuillez entrer plusieurs adresses de destinataires tests dans votre système informatique. Établissez des actes judiciaires modèles pour ce groupe de destinataires et clôturez le traitement en nous transmettant le fichier de données correspondant.

2.4.2 Protocole de traitement

Après chaque livraison de données, vous recevez, en plus du bulletin de livraison, un protocole de traitement électronique. Cela vous permet de voir si toutes les données livrées ont pu être reprises correctement. Vous trouverez la procédure exacte pour traiter ces messages dans le manuel DataTransfer.

2.4.3 Réception du bulletin de livraison online

Une fois l'échange de données effectué entre votre système informatique et DataTransfer, nous mettons à votre disposition le bulletin de livraison au format PDF à télécharger.

2.5 Réception des événements de traitement et de l'accusé de réception

2.5.1 Réception des événements de traitement

Les événements de traitement vous donnent des indications sur le déroulement ainsi que sur le statut actuel de l'envoi. Vous pouvez consulter l'accusé de réception en toute simplicité via le lien figurant dans le rapport 2 «BMB avec accusé de réception électronique» (login nécessaire). Vous trouverez tous les événements de traitement sous le lien suivant: www.poste.ch/datatransfer-lettres › Assistance technique DataTransfer › Lettres avec code à barres › Données de base › Événements de tri et de distribution. Si l'un des statuts d'envoi transmis ne vous semble pas clair, vous trouverez des explications détaillées à l'adresse www.poste.ch/suivi-des-envois › Informations complémentaires › Événements «Suivi des envois». Veuillez tenir compte du fait, qu'en plus de certains événements de traitement, des événements supplémentaires (subevents) peuvent survenir. Ceux-ci peuvent également être la cause d'une tentative de distribution infructueuse (le code 36 Renvoi peut par exemple être saisi pour différentes raisons). Les événements supplémentaires vous sont communiqués avec le numéro correspondant et concordent avec les informations se trouvant sur l'envoi physique.

2.5.2 Réception et traitement de l'accusé de réception

Le jour suivant la distribution réussie, le lien dans le fichier de données du rapport 2 vous redirige vers l'accusé de réception au format PDF.

2.5.3 Accusés de réception au format PDF/A pour vos archives

Après environ 90 jours, vous pouvez également demander à la Poste de vous fournir les accusés de réception sous forme de données d'archive. Le rapport 17 de DataTransfer est à votre disposition à cet effet.

Voici comment se présente l'accusé de réception

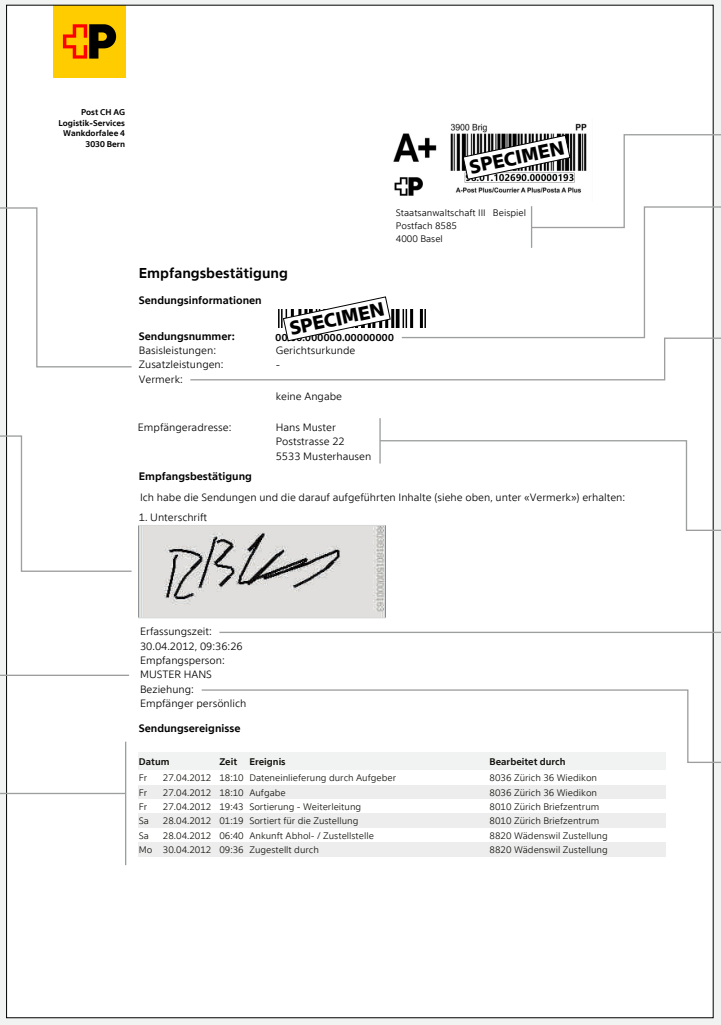

Prestations complémentaires
Décrit les prestations complémentaires postales choisies.

Signature
Signature de la personne qui réceptionne l'envoi.

Nom
Nom et prénom de la personne signataire.

Événements liés à l'envoi
Déroulement de l'envoi du dépôt à la distribution; identique au rapport 2 «BMB avec accusé de réception électronique».

Adresse du déposant

Numéro d'envoi
Identique au code à barres sur l'envoi AJ.

Mention
Contient les mentions saisies (p. ex. Numéro de dossier, unité, date de citation).

Adresse de la ou du destinataire

Heure d'enregistrement
Heure de la réception de l'envoi.

Relation
Explique la relation entre la personne qui a quittancé la réception et le destinataire; en cas de réception personnelle: «Destinataire en personne».

2.6 Réception des événements de traitement et des accusés de réception

Grâce à l'interface API Suivi des envois, vous pouvez obtenir les données d'envoi de la Poste dans un format lisible en machine (XML). L'accusé de réception peut également être consulté via l'interface API. La plupart des solutions de logiciels judiciaires offrent cette fonction.

2.6.1 Inscription à l'interface API Suivi des envois

Pour y accéder, vous pouvez ouvrir un compte en tant qu'utilisateur technique dans le Centre clientèle de la Poste.

En cas de questions, le service à la clientèle se tient à votre disposition à l'adresse support.servicesenligne@poste.ch.

2.7 Mise en service productive

Une fois la phase de test réussie, nous activons l'environnement de production pour vous permettre d'utiliser DataTransfer de manière productive et fluide.

2.8 Gestion des erreurs et des pannes

Important: les envois déclarés dans le fichier de données doivent correspondre aux envois livrés.

Les modifications après la livraison des données (p. ex. ajouter ou garder) doivent être indiquées manuellement sur le bulletin de livraison.

Si le bulletin de livraison n'est pas disponible à temps, veuillez utiliser le processus de remplacement (voir chapitre 1.5 «Liens complémentaires»).

2.9 Recherches et réactions

Vous pouvez déclencher des recherches et des réactions directement dans l'application. Pour des informations complémentaires, voir Recherches et réactions.

2.10 Aperçu du processus Acte judiciaire Online

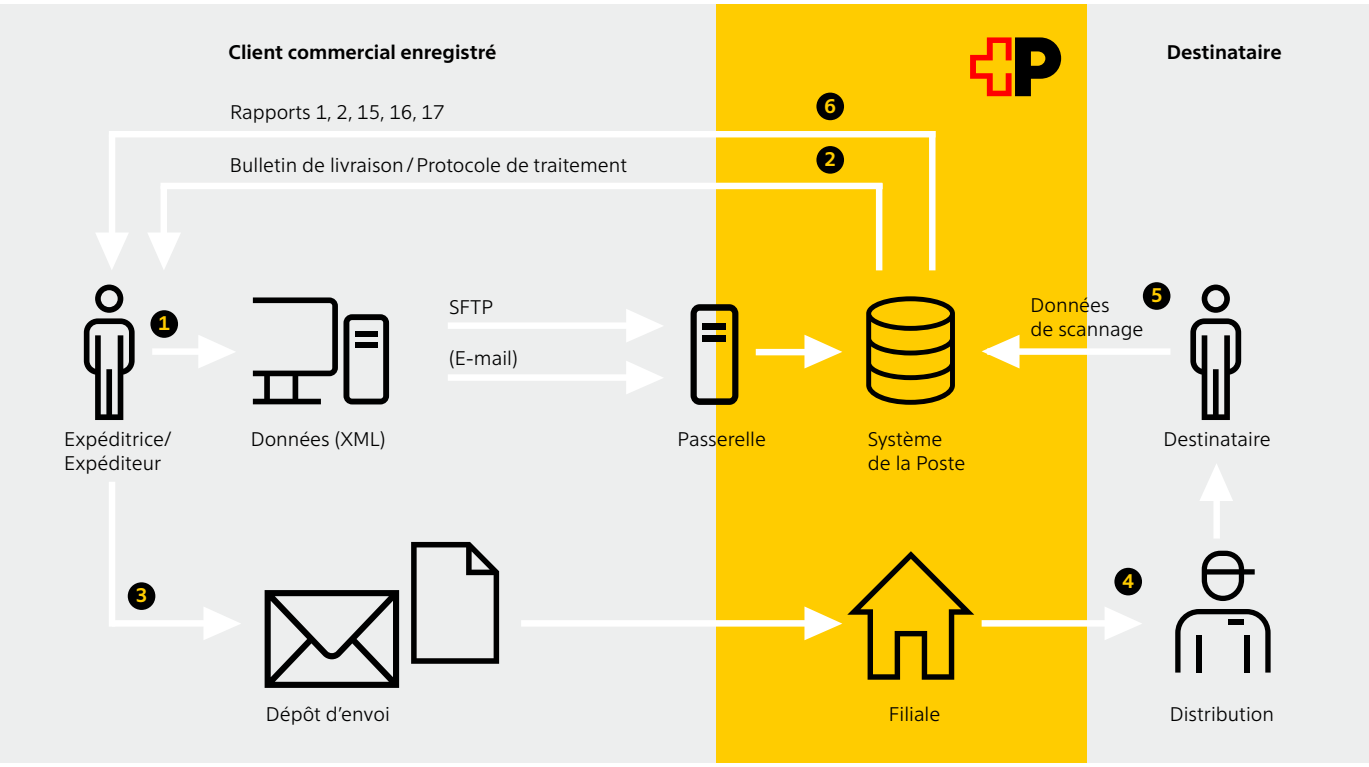

Légende

1. Vous produisez vos envois physiques et livrez le fichier de données avec DataTransfer à la Poste.
2. DataTransfer crée automatiquement le bulletin de livraison et le met à disposition pour téléchargement au format PDF.
3. Vous imprimez le bulletin de livraison reçu et le remettez à la Poste avec vos envois physiques. Le double du bulletin de livraison vous sera retourné quittancé.
4. La copie du bulletin de livraison vous sert de confirmation de dépôt.
5. La personne destinataire signe sur le scanner de la Poste.
6. Après le dépôt physique, vous pouvez obtenir le statut de l'envoi soit via «Rapports bulk DataTransfer» (rapports 1, 2, 15, 151, 161 ou 17), soit via des requêtes isolées avec l'interface API Track Consignment. Les rapports 2, 16 et 161 contiennent des liens vers les accusés de réception (login portail client nécessaire). Avec le rapport 17, vous pouvez obtenir les accusés de réception au format PDF/A après 90 jours.

LS1051 06.2026

Poste CH SA
Services logistiques
Gestion de produits
Wankdorfallee 4
3030 Berne

www.poste.ch
support-produit-pm@poste.ch